

**SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION
ET D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES**

Rectificatif

*NOTA: Les rectificatifs au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques sont également disponibles sur INTERNET sur le site web de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à l'adresse suivante:
<http://www.unece.org/trans/danger/danger.htm>*

1. Page 8, paragraphe 1.1.3.1.1 dernière phrase
Remplacer chapitre 1.5 par chapitre 1.4
2. Page 33, paragraphe 1.4.10.3, deuxième phrase
Au lieu de danger pour la santé, du point d'exclamation et du poisson/arbre lire danger pour la santé et du point d'exclamation
3. Page 34, paragraphe 1.4.10.4.1
Au lieu de qui comprend lire pouvant comprendre
4. Page 35, paragraphe 1.4.10.5.2 a), troisième phrase
Au lieu de Le premier est utilisé pour les catégories lire Le premier est utilisé, pour la plupart, pour les catégories
Au lieu de le second est utilisé pour les dangers lire le second est utilisé, pour la plupart, pour les catégories
5. Page 37, paragraphe 1.4.10.5.4.1, dernière phrase
Au lieu de du type de colis lire du type d'emballage

6. Page 41, paragraphe 1.5.2

À la première phrase, au lieu de mélange de substances lire mélange

À la deuxième phrase, au lieu de substances lire composants

À la dernière phrase, au lieu de substances dangereuses lire composants dangereux

7. Page 42, Tableau 1.5.1, colonne intitulée « Valeur seuil/limite de concentration »

À la rangée relative à la sensibilisation respiratoire ou cutanée au lieu de $\geq 1.0\%$ lire $\geq 0.1\%$

Insérer les rangées suivantes avant celle relative aux dangers pour le milieu aquatique :

Danger par aspiration (Catégorie 1)	$\geq 10\%$ d'un ou plusieurs composants classés dans la Catégorie 1 et dont la viscosité cinématique mesurée à 40 °C est $\leq 20.5 \text{ mm}^2/\text{s}$
Danger par aspiration (Catégorie 2)	$\geq 10\%$ d'un ou plusieurs composants classés dans la Catégorie 2 et dont la viscosité cinématique mesurée à 40 °C est $\leq 14 \text{ mm}^2/\text{s}$

8. Page 45, Tableau 1.5.2

Au point 3, au lieu de c) Impuretés lire d) Impuretés

Au point 9, à la fin de la liste insérer r) Viscosité

Au point 11 relatif aux données toxicologiques :

- supprimer a) avant Description
- au lieu de b), c), d) e) lire a), b), c), d)

9. Page 50, paragraphe 2.1.2.1 d), deuxième phrase

Au lieu de l'emballage lire le colis

10. Page 52, paragraphe 2.1.4.1, première phrase

Au lieu de matières, mélanges et objets lire matières et objets

11. Page 82, paragraphe 2.8.2.2 g)

Au lieu de d'au moins 150 °C, si le mélange n'est pas thermiquement stable lire d'au moins 150 °C. Si le mélange n'est pas thermiquement stable

12. Page 84, diagramme de décision 2.8

A la case départ, au lieu de SUBSTANCE OU MÉLANGE lire MATIÈRE

Case 1 : au lieu de Est-il apte à la détonation lire La détonation s'y propage-t-elle ?

Case 2 : au lieu de Est-il apte à la détonation tel qu'emballé lire Peut-elle détoner telle qu'emballée?

- Cases 3, 4 et 5 : au lieu de Est-il apte à la déflagration lire La déflagration s'y propage-t-elle ?
- Case 6 : au lieu de Est-il apte à la déflagration rapide dans un colis lire La déflagration dans un colis est-elle rapide?
- Case 10 : au lieu de Peut-il exploser tel qu'emballé ? lire Peut-elle exploser telle qu'emballée ?
- Case 11 : au lieu de Peut-il être emballé en colis de 400 kg/450 l ou éventuellement exempté ? lire Peut-elle être emballée en colis de 400 kg/450 l ou éventuellement exemptée ?

13. Page 117, Tableau 3.1.1, colonne relative à la Catégorie 5

Remplacer la colonne 5 actuelle par la colonne suivante

Voie d'exposition	(Catégories 1 à 4 : inchangées)	Catégorie 5
Orale	(texte inchangé)	5000
Cutannée	(texte inchangé)	Voir critères détaillés en note f)
Gaz	(texte inchangé)	Voir critères détaillés en note f)
Vapeurs	(texte inchangé)	
Poussières et brouillards	(texte inchangé)	

14. Page 119, diagramme de décision 2.15

A la case départ, au lieu de SUBSTANCE OU MÉLANGE lire PEROXYDE ORGANIQUE

- Case 1 : au lieu de Est-il apte à la détonation lire La détonation s'y propage-t-elle ?
- Case 2 : au lieu de Est-il apte à la détonation tel qu'emballé lire Peut-il détoner telle qu'emballé?
- Cases 3, 4 et 5 : au lieu de Est-il apte à la déflagration lire La déflagration s'y propage-t-elle ?
- Case 6 : au lieu de Est-il apte à la déflagration rapide dans un colis lire La déflagration dans un colis est-elle rapide?

15. Page 113, Nota sous le tableau 2.16.1

Remplacer l'autre matière par l'autre métal

16. Page 120, paragraphe 3.1.2.6.4

Remplacer (2 fois) aérosols par poussières et brouillards

17. Page 132, note a au tableau 3.2.1

Au lieu de 1.3.2.4.7.1 lire 1.3.2.4.7

18. Page 133, paragraphe 3.2.2.5.4

À la première phrase du paragraphe 3.2.2.5.4, au lieu de résultats de tests de laboratoire ; certaines lire résultats d'essais sur animaux. Certaines

19. Page 135, paragraphe 3.2.3.3.1

Au lieu de composants d'importance lire « composants pertinents »
Au lieu de aérosols lire poussières, brouillards

20. Page 138, paragraphe 3.2.5.1, diagramme de décision 3.2.1

À l'avant dernier encadré à gauche en partant du haut, à la fin de la dernière ligne, supprimer Table 3.2.2, for criteria)

Au dernier encadré à gauche, au lieu de Le produit est-il un irritant peu sévère lire La substance ou le mélange sont-ils des irritants peu sévères

21. Page 139, paragraphe 3.2.5.2, diagramme de décision 3.2.2

Dans le titre, au lieu de corrosion cutanée/irritation cutanée lire corrosion/irritation cutanées

Au dernier encadré à droite en partant du haut, insérer un appel à la note 7 en bas de page pour lire Catégorie 1⁷

22. Page 139, notes en bas de page

Pour la note 6 en bas de page au lieu de 6 lire 7

Insérer une nouvelle note 6 pour lire Si le mélange contient aussi des composants corrosifs ou irritants pour la peau pour lesquels le principe d'additivité s'applique, passer directement à l'étape suivante.

23. Page 144, Figure 3.3.1, étape 5a, dernière colonne

Insérer Catégorie 1

24. Page 147, Tableau 3.3.2, alinéa a)

À la première phrase, supprimer (en termes de la moyenne des réponses enregistrées 24, 48 et 72 heures après l'instillation de la substance d'essai)

25. Page 149, paragraphe 3.3.3.3.1

Au lieu de composants d'importance lire « composants pertinents »
Au lieu de aérosols lire poussières, brouillards

26. Page 153, note 6 en bas de page

Au lieu de 3.3.3.1 lire 3.3.3.3.1

27. Page 155, paragraphe 3.4.1.4

Au lieu de à la section 3.4.4 lire au 3.4.4.2

28. Page 162, paragraphe 3.4.5.1 diagramme de décision 3.4.1

Au lieu de Existe-t-il des informations sur le pouvoir sensibilisant du mélange (voir 3.4.3.1) ?
lire Existe-t-il des informations sur le pouvoir sensibilisant respiratoire du mélange (voir 3.4.3.1) ?

29. Page 163, paragraphe 3.4.5.2 diagramme de décision 3.4.2

Au lieu de Existe-t-il des informations sur le pouvoir sensibilisant du mélange (voir 3.4.3.1) ?
lire Existe-t-il des informations sur le pouvoir sensibilisant cutané du mélange (voir 3.4.3.1) ?

30. Page 171, diagramme de décision 3.5.2, classification d'après les différents composants du mélange

Au deuxième encadré à gauche, au lieu de $\geq 1,0\%$? lire $\geq 1,0\%$? ¹

31. Page 197, paragraphe 3.8.1.1, première phrase

Au lieu de document lire chapitre
Au lieu de substances lire substances et mélanges

32. Page 197, paragraphe 3.8.1.2

Au lieu de substances chimiques considérées lire substances et mélanges considérés
Au lieu de exposées lire exposés

33. Page 197, paragraphe 3.8.1.3

Au lieu de à la substance lire à la substance ou au mélange

34. Page 198, figure 3.8.1, Catégorie 1

Après la phrase « Le classement d'une substance dans la Catégorie 1 repose sur : » ajouter

- a) des données fiables et de bonne qualité livrées par des études de cas humains ou des études épidémiologiques ; ou
- b) des études animales appropriées au cours desquelles l'on a observé des effets toxiques significatifs et/ou graves transposables aux êtres humains, résultant d'une exposition à des concentrations généralement faibles. Les doses/concentrations indicatives reproduites plus bas (voir 3.8.2.1.9) sont à utiliser dans l'évaluation fondée sur le poids respectif des données.

35. Page 201, Tableau 3.8.1

Colonne « Voie d'exposition », au lieu de émanations lire fumées

Colonne « Unités » :

- À la rangée relative à l'inhalation d'un gaz (rat), au lieu de ppm lire ppmV/4h
- À la rangée relative à l'inhalation de vapeur (rat), Au lieu de mg/l lire mg/l/4h

Colonne « Intervalles de valeurs indicatives » :

- À la rangée relative à l'inhalation à l'inhalation d'un gaz (rat), pour la catégorie 2 au lieu de $5000 \geq C > 2500$ lire $20000 \geq C > 2500$

36. Page 207, diagramme de décision 3.8.1

Au troisième encadré en partant du haut, au lieu de Le mélange contient-il pour un ou plusieurs de ses composants des données relatives à la toxicité pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique pour le mélange proprement dit ? lire Existe-t-il des données/des informations relatives à la toxicité pour certains organes cible à la suite d'une exposition unique pour le mélange proprement dit ?

Au troisième encadré à droite en partant du haut, au lieu de 3.9.2 lire 3.8.2

37. Page 213, tableau 3.9.1

Colonne « unités », au lieu de ppm lire ppmV

Colonne « valeurs indicatives (dose/ concentration) », avant chaque valeur numérique insérer \leq

38. Page 213, Tableau 3.9.2

Colonne « Voie d'exposition », au lieu de émanations lire fumées

Colonne « unités », au lieu de ppm lire ppmV

Colonne « valeurs indicatives (dose/concentration) », remplacer par

Valeurs indicatives (dose/concentration)
$10 < C \leq 100$
$20 < C \leq 200$
$50 < C \leq 250$
$0,2 < C \leq 1,0$
$0,02 < C \leq 0,2$

39. Page 213, paragraphe 3.9.2.9.8

Au lieu de 3.2.9.9.6 et 3.2.9.9.7 lire 3.9.2.9.6 et 3.9.2.9.7

40. Page 229, paragraphe 4.1.1.2.1 c)

Au lieu de (biologique ou non biologique) lire (biotique ou abiotique)

41. Page 230, paragraphe 4.1.1.5.1, première phrase

Au lieu de biologique ou non biologique lire biotique ou abiotique

42. Page 230, paragraphe 4.1.1.5.2

À la première phrase :

- Au lieu de dégradation non biologique lire dégradation abiotique
- Au lieu de dégradation primaire biologique et non biologique lire dégradation primaire biotique ou abiotique

À la dernière phrase, au lieu de annexe 8 lire annexe 9

43. Page 320, titre du tableau

Au lieu de A3.1.1 lire A3.1.3

44. Page 503, numérotation des paragraphes A9.3.5.6.7 à A9.3.5.6.7.2

Au lieu de A9.3.5.6.7 lire A9.3.5.7

Au lieu de A9.3.5.6.7.1 lire A9.3.5.7.1

Au lieu de A9.3.5.6.7.2 lire A9.3.5.7.2

45. Page 528, paragraphe A9.6.4.5

Au lieu de interpolation (attention, ce point est important) lire interpolation
